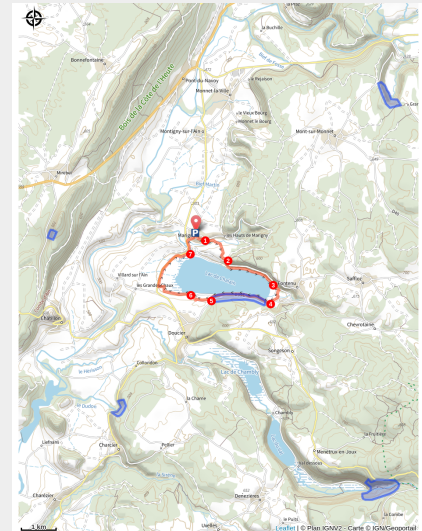


Tour du lac de Chalain par les berges

Champagnole Nozeroy Jura



Lac de Chalain - Plage du Domaine de Chalain (Jura Tourisme)



ATTENTION : Suite a un glissement de terrain, le chemin est actuellement fermé le long de la rive sud du lac entre les poteaux "DOMAINE DE CHALAIN" et "sur le lac".

Privilégiez le passage par les hauteurs, en suivant les poteaux "La Charrière", "SUR LE CHATEAU", "La Frate" et "Place à bois".

Le tour du lac de Chalain offre une balade facile et accessible à tous, au cœur d'un écrin naturel exceptionnel du Jura. Entre plages

Infos pratiques

Pratique : Rando pédestre

Durée : 2 h

Longueur : 10.1 km

Dénivelé positif : 210 m

Difficulté : Très facile

Type : Boucle

Thèmes : En famille, Lacs, rivières et cascades, Naturel

aménagées, forêts ombragées et points de vue spectaculaires, ce circuit pédestre séduit par la diversité de ses paysages et la richesse de sa faune et de sa flore. Idéal pour une sortie en famille ou entre amis, il permet de découvrir le plus grand lac naturel du Jura, classé au patrimoine mondial de l'UNESCO pour son site palafittique, dans une ambiance paisible et ressourçante.

Itinéraire

Départ : Marigny

Arrivée : Marigny

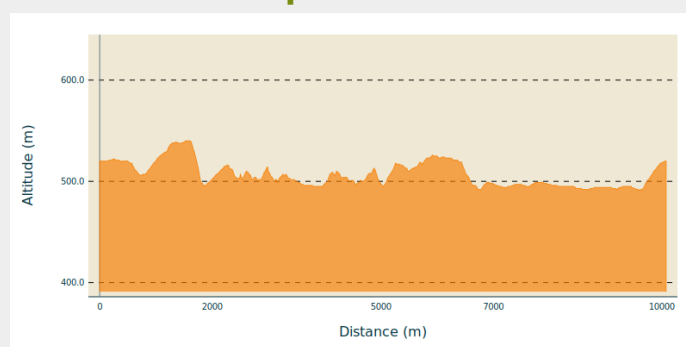
Balisage : — PR® (Promenades et Randonnées)

Communes : 1. Marigny

2. Fontenu

3. Doucier

Profil altimétrique



Altitude min 491 m Altitude max 541 m

Au départ du poteau MARIGNY – ÉGLISE, qui se trouve sur la place de l'Église, prendre la direction du DOMAINE DE CHALAIN en traversant le village de Marigny par les poteaux Place de la croix et Marigny auberge.

1. Là, suivre le GR 559, support de l'Échappée Jurassienne, qui descend vers le lac, en direction du poteau **Le Châtelet**.
2. Au poteau **Le Châtelet**, quitter le GR et continuer votre descente jusqu'au lac et profiter des premières vues sur ce dernier. Continuer sur le sentier en sous-bois, qui longe les berges du lac d'un côté et les falaises de l'autre en direction du **DOMAINE DE CHALAIN**. Le parcours offre ici des points de vue sauvages sur le lac et les montagnes environnantes.
3. Au poteau **Sous la Baume de Chalain**, continuez sur le sentier pour rejoindre le **DOMAINE DE CHALAIN** et en profiter pour faire un arrêt sur sa plage.
4. Au **DOMAINE DE CHALAIN**, continuer sur le sentier qui borde le lac, en contrebas de la route, jusqu'au poteau **Sur le lac**.
5. Depuis le poteau **Sur le lac**, prendre à droite direction de **La Pergola** en contournant l'ancien CREPS pour rejoindre la plage de Doucier.

6. Continuer le long de la route d'accès à la plage pour rejoindre l'aménagement réalisé le long de la route D27 et qui contourne la zone archéologique où des vestiges de sites palafittiques ont été retrouvés (habitat lacustre préhistorique), notamment une pirogue datant du Xe siècle avant notre ère.
7. Au poteau **La Pergola**, suivre le balisage en remontant la route pour rejoindre le point de départ **MARIGNY-ÉGLISE**.

Sur votre route...



Toutes les informations pratiques



Boucles Échappée Jurassienne

Cette randonnée emprunte une partie de l'Échappée Jurassienne, l'itinéraire des grands sites du Jura Franco-Suisse. À ce titre, cette randonnée fait partie du réseau Échappée Jurassienne et permet aux itinérants de prolonger leur périple et aux randonneurs à la journée de découvrir une partie de cet itinéraire emblématique qu'est l'Échappée Jurassienne.



Recommandations

Avant de partir, nous vous conseillons de lire la rubrique [Conseils aux randonneurs](#), de vous équiper convenablement, de prendre de quoi vous ravitailler, de consulter la météo et de prendre un téléphone chargé. Dans tous les cas, ne surestimez pas vos forces.

Dans le Jura, les randonnées empruntent des chemins et sentiers dans des propriétés privées qui peuvent également servir à d'autres activités. Merci de respecter les lieux en restant sur les sentiers balisés et en respectant les autres usagers (randonneurs, vététistes, cavaliers, mais aussi exploitants forestiers, vignerons, bergers...).

Le Jura est un département nature et sauvage, merci de respecter l'environnement dans lequel vous évoluez : Ne jetez aucun détrit, ne faites pas de feu, ne cueillez pas les fleurs sauvages. Respectez la tranquillité du bétail et de la faune sauvage en restant éloigné des troupeaux, en tenant votre chien en laisse et en refermant les barrières derrière vous. Renseignez-vous sur les zones de protection de biotope, réserves naturelles ou zones Natura 2000 dans lesquelles des restrictions sont applicables.

En cas de météo défavorable (vigilance météo orange ou rouge, vent important, forte pluie...), de travaux forestiers (abattage, débardage...), de travaux sur les sentiers (réfection de sentier, débroussaillage...) ou de zones de chasse en cours ou battue, pour votre sécurité, sachez renoncer et faire demi-tour.

En cas d'urgence, composez le 112 (numero d'urgence européen), 15 (samu) ou le 18 (pompier).

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Lons-le-Saunier, prendre la direction de Champagnole par la D471. Suivre ensuite la D39 et traverser les villages de Vevy et Châtillon. Prendre à gauche au carrefour de la D39 et de la D27 en direction de Marigny. Rejoignez le centre du village en quittant la D27 après le camping de la Pergola. Rejoindre l'église.

Parking conseillé

Parking en face de l'église de Marigny

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

APPB CORNICHES CALCAIRES - COTE DU LAC DE CHALAIN

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur la Côte du lac de Chalain sur les communes de Fontenu et de Doucier.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction des espèces.

Lieux de renseignement

Maison du Tourisme Champagnole Nozeroy Jura

3 rue Victor Bérard, 39300
CHAMPAGNOLE

info@cnjtourisme.fr

Tel : 03 84 52 43 67

<https://www.cnjtourisme.fr/>

